MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

12-07-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: D./ 9236066 / Dossier pédagogique 50522

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : SPECIALISATION EN ANIMATION DE GROUPES ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE.....

Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT

Code Référence : 842502U36C1

Etablissement : ECOLE PROVINCIALE DE CADRES

RUE BOSRET,16
5000 NAMUR

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

Annexe 1.1.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION 60522

SUR convention pour le contenu

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

1. La présente demande émane du :
   ⊗ (1) Pouvoir organisateur : Province de Namur ..... (2)
   ○ (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)
   et se rapporte à l'établissement suivant :

   dénomination : Ecole de cadres ..... (2)
   adresse complète : Rue Basset 16 ..... (2)
   5000 Namur ..... (2)
   n° de matricule : 9.236.066 ..... (2)
   n° de téléphone : 081/73.09.68 ..... (2)

   (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F. ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)

2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :

   ○ (1) Communauté française
   ⊗ (1) Provincial et communal
   ○ (1) Libre - confessionnel
   ○ (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation : Code : (4) 842503 V36C1

   Approfondissement en techniques d'animation et gestion de groupes pour étudiants inscrits en 3e a. de l'enseignement supérieur de type court pédagogique.

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 2. page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1. page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :
   ○ (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
   degré : inférieur (1) supérieur (1)
   ⊗ (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : pédagogique ..... (2)
   ○ (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
   Repris en annexe n° 3 de 1. page(s) (2)

8. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 2. page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1. page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1. page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

ANNEXE 1

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Conformément à l'article 7 § 1 et 2 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale, l'Unité de Formation permettra de :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promovant une meilleur insertion professionnelle, sociale , culturelle et scolaire.

- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des Administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F.

L'U.F. a pour objectif de rendre l'étudiant capable de :

* s'adapter au groupe d'enfants à gérer en développant ses propres capacités d'adaptation, de remise en question, de progrès personnel
* intégrer son action pédagogique et éducative dans le cadre général des apports éducatifs reçus par l'enfant de son environnement global
* tirer profit des expériences non scolaires de l'enfant (milieu des loisirs) afin d'en exploiter les acquis et d'en tirer les enseignements susceptibles de renforcer son apprentissage scolaire et son développement en général
* favoriser la communication des expériences vécues par les enfants au sein de la communauté scolaire ou non et développer tous les moyens de communication de ses expériences sociales par les techniques d'expression verbale, écrite ou corporelle

ANNEXE 2

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

CAPACITES PREALABLES REQUISES

A. Capacités

1. * animer et gérer des groupes d'enfants d'écoles primaires dans le cadre d'activités scolaires ou parascolaires
2. * encourager le développement personnel et la socialisation de l'enfant par sa participation à des projets multidisciplinaires lui permettant de s'exprimer et de communiquer à travers les différentes techniques apprises

3. * gérer des groupes d'enfants dans le cadre de projets pédagogiques visant à l'apprentissage de la collaboration à des tâches communes

Pour être admis comme élève régulier dans cette U.F., il faut être inscrit en troisième année de formation d'enseignement supérieur de type court pédagogique

5. être admis en 3 e année de l'enseignement supérieur pédagogique

B. Titre pouvant en tenir lieu (1,2,3)
ATTESTATION DE REUSSITE

TECHNIQUES D'ANIMATIONDE GROUPES ET DE CREATIVITE POUR ETUDIANTS INSCRITS EN SECONDE ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

ANNEXE 3

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE GROUPES ET LE REGROUPEMENT

NEANT

ANNEXE 4

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

PROGRAMME DES COURS

Matières	**Savoir-faire** **l'étudiant devra être capable de :**
Approfondissement et méthodologie des : * techniques d'expression verbale * techniques d'expression corporelle * techniques d'art dramatique * techniques d'expression musicale * art plastique	*utiliser sa maîtrise des techniques d'expression mentionnées ci-contre afin d'enrichir et d'améliorer l'efficacité d'activités de classe * mettre ces techniques d'expression et de communication au service d'un **projet pédagogique global cohérent**.
* activités ludiques créatives sportifs et d'extérieur + **l'élaboration et la gestion de projets scolaires ou parascolaires globaux**	* insérer les méthodologies spécifiques * jeux à la mise en place des jeux dans psychomotricité ***favoriser un développement global de l'enfant par sa participation à des activités faisant appel à ses capacités physiques, mentales, et relationnelles**
* mise en projet des différentes techniques acquises **expérience de vie scolaire et non-scolaire**	* définir les objectifs d'un projet en **partant des intérêts réels de l'enfant, de ses capacités présentes, de son** * déterminer les moyens et méthodes à mettre en oeuvre afin de développer la **capacité de l'enfant à construire le projet et en utilisant ses connaissances, et savoir-faire, et en cherchant des moyens nouveaux afin**

de faire face aux problèmes à résoudre par la réflexion collective.

* dynamique des groupes et gestion de conflit

* approfondir sa réflexion sur une méthode d'approche des problèmes de groupes

* gestion mentale

* développer un schéma d'action **"voir, comprendre, agir"** applicable à la gestion de groupes d'enfants impliqués dans des tâches collectives et individuelles

* développer une discipline personnelle en matière de comportement et de prise de décision qui passe par **l'observation** du phénomène , **la réflexion et la compréhension des causes et conséquences du problème** (faisant appel à ses connaissances théoriques et à son expérience personnelle du groupe) **avant de déterminer de l'action à poser et de la méthode à appliquer**(éviter les réactions capricieuses ou parasites)

* utiliser ces techniques au service de **la réflexion sur des problèmes tels que : sanctions, coopération-compétition, hétérogénéité des groupes ...**

* écoute active

* utiliser ses connaissances théoriques et découlant de ses observations afin de rester ouvert aux comportements particuliers, non-désirés et en tirer le meilleur bénéfice possible pour améliorer sa connaissance de l'enfant et l'amener à communiquer son vécu et à l'activité l'utiliser pour la dynamique de et/ou pour le développement personnel de l'enfant

ANNEXE 5

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de la formation, l'étudiant devra démontrer qu'il maîtrise les compétences suivantes :

1.* DÉFINIR SON RÔLE par rapport aux enfants dans le cadre d'un projet de société et se positionner dans ce projet en étant capable de s'enrichir des expériences vécues sur le terrain professionnel ou social afin de progresser lui même; et de clarifier, nuancer et adapter ses objectifs et ses méthodes,

2.* DÉFINIR SON PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE en justifiant l'utilisation de ses moyens par la définition claire de ses objectifs éducatifs globaux et pédagogiques

3.* FAIRE PREUVE D'ESPRIT CRITIQUE et être capable de remise en question personnelle afin de favoriser son progrès professionnel, ses relations avec l'équipe éducative, les parents et les enfants

4.* TRAVAILLER EN ÉQUIPE, collaborer à une équipe en commun dans un esprit constructif

5.* FAVORISER L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS COGNITIVES DE SAVOIR-FAIRE, ET DE SAVOIR-ÊTRE DE L'ENFANT par sa collaboration à des activités créatives, de jeux , de groupe, intégrées ou non à l'activité scolaire proprement dite

6.* FAVORISER L'INTÉGRATION DE CHAQUE ENFANT DANS LE GROUPE, la communication entre les enfants, le désir d'effort dans la réalisation d'un projet commun

7.* DÉVELOPPER LA CONFIANCE DE L'ENFANT en ses propres capacités et en ses partenaires (élèves, instituteurs, animateurs, etc...)

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant est capable de developper oralement ou par écrit sa conception d'au moins 4 des 7 capacités reprises ci-dessus:, en illustrant celles-ci d'exemples probants

ANNEXE 6

UF 3 : APPROFONDISSEMENT EN TECHNIQUES D'ANIMATION ET GESTION DE GROUPES POUR ETUDIANTS INSCRITS EN TROISIEME ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT PEDAGOGIQUE

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Enseignants

MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

le 14 juin 1994

COMMUNAUTE FRANCAISE

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Inspection de l'Enseignement de Promotion Sociale

Régime 1.

Réf. : 50521 842501U36C1
50522 842502U36C1
50523 842503U36C1

Objet : concerne les dossiers pédagogiques des 3 unités de formation :

UF pér./niveau	"Introduction aux techniques d'animation pour étudiants inscrits en 1e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique" - 60 pér. "Spécialisation en animation de groupes et en créativité pour étudiants inscrits en 2e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique" - 60 pér. "Spécialisation en animation de groupes et gestion de groupes pour étudiants inscrits en 3e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique"-60p
Etablissement Réseau	Ecole prov.des Cadres.NAMUR - 9.236.066 subv.off.

Remarques communes aux 3 dossiers.

-Le Document 8 bis :

.le pt 11. Horaire min. doit être complété par le Code U correspondant au classement de chaque cours;

.les intitulés des UF devraient être revus pour éviter toute confusion.

Proposition :
"Introduction aux techniques d'animation pour étudiants de 1e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique"
"Techniques d'animation de groupes et de créativité pour étudiants de 2e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique"
"Approfondissement en techniques d'animation et gestion de groupes pour étudiants inscrits en 3e a.de l'enseignement supérieur de type court pédagogique"

-L'Annexe 2 devrait uniquement préciser les capacités préalables requises. Le 1er paragraphe devrait donc être supprimé.

-L'Annexe 5 devrait être complétée en précisant les critères principaux sur lesquels on se fondera pour établir le degré de maîtrise des capacités terminales.
N.B. dactylo.1e ligne : "l'étudiant devra démonter qu'..." (UF 1 et 2)

J.LISON